

## Mathurin Regreny engagé volontaire (suite et fin)

*Après une traversée très mouvementée depuis La Rochelle à bord du Saint André, c'est dans la matinée du 8 septembre 1659 que les passagers débarquent à Québec. Pour Mathurin Régreny et ses quatre compagnons de voyage, une nouvelle vie commence. Elle se révélera difficile et contraignante. Quant aux destinés des cinq engagés volontaires charentais, elles seront bien différentes..*

Après une première escale à Québec pour débarquer des passagers et combattre l'épidémie qui avait envahi le navire, le Saint André repart vers Ville Marie, qu'il atteindra le 29 septembre. Mathurin Regreny et les quatre engagés du marchand rochelais François Péron n'ont pas été touchés par la maladie pendant la traversée. Ils débarquent à Québec dès le 8 septembre, en compagnie de l'associé de Péron, Michel Désorcis. Ils s'installent à Château-Richer, près de la Rivière-aux-chiens, le long du Saint-Laurent en face de l'île d'Orléans. Château Richer est l'un des premiers territoires colonisés en Nouvelle-France. En 1636, la Compagnie de Beaupré y fait ses premières concessions de terre ; en 1652 le village devient le centre administratif de la seigneurie et en 1658 on y construit la première église de pierre. Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, l'activité de Château Richer est essentiellement tournée vers l'agriculture mais pas uniquement ; on y exploite aussi la forêt et la pierre

calcaire. L'exploitation de la pierre débute dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle. On utilise ce matériau pour ériger les fondations des granges, les murs des maisons, les églises, pour paver les rues de Québec et construire les quais du port. Ces carrières vont alimenter le transport fluvial et le village compte plusieurs quais pour charger la pierre qui ensuite descend le fleuve.

### De nombreuses restrictions

Jacques Grimault, l'un des quatre engagés défriche la terre et fait aussi de la coupe de bois pour 75 livres par an. Mathurin pour sa part défriche et travaille à la carrière pour un salaire identique. La vie quotidienne que découvrent ces hommes est difficile. L'engagé volontaire n'est pas un esclave, mais il reste durant son contrat la propriété de son maître qui peut le vendre ou louer ses services à une autre compagnie de marchands, un particulier, une communauté religieuse ou un seigneur. Il est aussi soumis à certaines

restrictions : il ne peut pas devenir propriétaire avant la fin de son contrat d'engagement, ni faire commerce, ni mettre un terme à son contrat, ni fréquenter les cabarets !

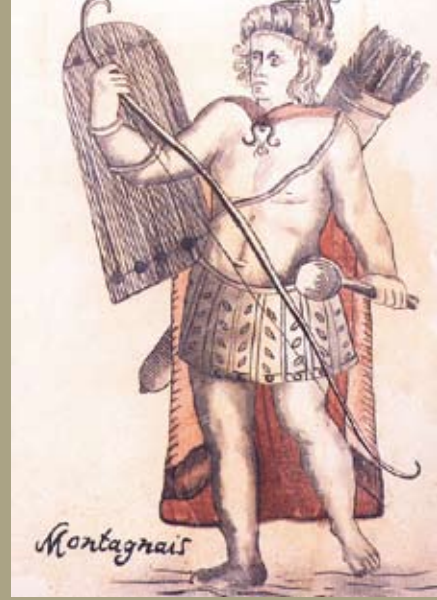
Le cas échéant, il peut faire l'objet de châtiments corporels ou voir sa servitude prolongée.

Au moment où Mathurin Regreny met le pied en Nouvelle France, la situation de la colonie n'est guère enviable. A peine 3 000 français vivent entre Ville Marie et Québec le long du Saint-Laurent et seulement 34 km<sup>2</sup> de terres sont occupés ou défrichés. C'est en fait l'ordre religieux qui soutient à bout de bras la colonie. La population est insuffisante, les institutions administratives pratiquement inexistantes et l'un des piliers de l'économie, la traite des fourrures, est menacé.

Le gros du commerce se fait entre Québec et Trois rivières mais, depuis le début des années 1650, les incidents se multiplient entre la commu-







2008, année du 400<sup>e</sup> anniversaire de la création de la ville de Québec par Samuel Champlain. Aunis Eco a souhaité s'associer à sa manière aux différentes manifestations organisées tout au long de l'année. Quatre numéros\* de la revue ont été consacrés à la vie d'un engagé volontaire, Mathurin Régreny.

\* 155, 156, 157 et 158

nauté française et la nation iroquoise. Tous ont le même objet, la main mise sur la traite des fourrures. D'un côté, les Iroquois soutenus par les Hollandais dans un premier temps et ensuite par les Anglais ; de l'autre, les Hurons et les Algonquins qui fait alliance avec les Français.

### Adam Dollard des Ormeaux

Quelques mois après l'arrivée de Régreny, un événement très important pour l'avenir de la Nouvelle France va à lieu. Face à la multiplication des incidents entre les communautés et les attaques de villages par les Iroquois, Adam Dollard des Ormeaux, un jeune Officier de la garnison du Fort de Ville Marie, organise avec des volontaires une expédition punitive contre les Iroquois. Ils sont seize français dont quatre engagés volontaires qui ont fait la traversée de l'atlantique sur le Saint André et six indigènes à partir en canot le 20 avril 1660 sur le Saint-Laurent. Le 1<sup>er</sup> mai, ils s'installent dans le fort du Saut de la Chaudière. Pendant trois semaines, ces combattants vont tenir tête aux assaillants. Ce n'est que le 21 mai qu'ils seront massacrés par les Iroquois. Devant autant de courage de la part de cette petite troupe et compte tenu des pertes importantes chez les guerriers iroquois, il semble que ces derniers renoncent à envahir les colonies françaises.

Dans les semaines qui suivirent, les attaques cessèrent, et la traite des fourrures ramena temporairement la prospérité à Ville-Marie par leurs riches convois. Ce n'est qu'en 1665 que Louis XIV prendra véritablement conscience des

dangers d'une guerre avec les iroquois. Il enverra le régiment de Carignan pour refouler les envahisseurs chez-eux. Ces hommes d'élite finiront par leur imposer la paix en 1701.

### Des destins bien différents

On estime à plus de 5 000 le nombre d'engagés volontaires entre 1608 et 1759, dont 3 900 uniquement au XVII<sup>e</sup> siècle. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, le mouvement s'essouffle. La population a naturellement augmenté, les soldats en nombre sont aussi une nouvelle main-d'œuvre et l'esclavage est introduit en 1689. Pour les engagés en fin de contrat, deux possibilités s'offrent à eux : repartir ou rester dans la colonie.

Le plus grand nombre opte pour cette solution ; ils n'ont pas d'attache familiale ou tout simplement pas envie de rester.



Débarquement des colons français

C'est le cas de deux des compagnons de voyage de Mathurin Régreny. Elis Charrier quitte la nouvelle France dès 1662, après trois ans passés comme teneur et Jean Brotier repartira en 1664. Pour ceux qui restent, le choix est clair : soit continuer au service de son maître,

soit, et c'est la majorité, tenter sa chance dans la vallée de Saint Laurent qui regorge d'espaces vierges. Il s'agit alors d'acheter ou de se faire concéder un bout de terre et de l'exploiter au mieux pour arriver quelques années plus tard à en vivre normalement. C'est le cas de Jacques Grimaux qui épouse en 1664 une fille à marier originaire d'Esnandes en Aunis. Il meurt le 26 novembre 1668 sans descendance. Quant à Jean Matieu il achète une terre en 1661. Il épouse à Château Richer, Louise-Anne Du Tertre huit années plus tard. De cette union naissent douze enfants. Il meurt le 29 avril 1699.

Des cinq engagés volontaires partis de La Rochelle pour le compte du marchand rochelais, François Peron, seul Mathurin Régreny n'aura pas eu le temps de choisir sa destinée. Le tonnelier et laboureur d'Ars en Ré décède à l'hôtel Dieu de Québec le 18 juillet 1661 à l'âge de 28 ans à peine deux ans après avoir mis le pied en nouvelle France. Sans alliance au moment de sa mort, il est inhumé le même jour dans le cimetière de la Montagne à Québec.